

Rentrée 2022-2023

De nouveaux horaires pour les surveillants des traversées piétonnes aux abords des écoles

Pour assurer la sécurité des enfants Parisien·ne·s qui se rendent à l'école, la Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris positionne des agents sur les passages piétons évalués comme dangereux à proximité des établissements scolaires.

Ces 460 agents interviennent, le matin, sur la pause méridienne et en sortie d'école.

Pour la rentrée 2022-2023, **de nouveaux horaires seront mis en place afin qu'ils soient désormais présents lors des sorties d'étude/goûter et pour pouvoir les déployer dans certains jardins ou sur le chemin en direction d'un équipement de proximité.**

Nouveaux horaires des surveillants Points écoles pour la rentrée 2022-2023 :

- **De 8h05 à 9h** : extension de la présence des agents sur le point école habituel pour couvrir toute l'amplitude des entrées scolaires
- **De 16h10 à 16h50** : point école habituel
- **De 16h50 à 17h50** : poursuite de leur mission sur le point école habituel, sur le chemin en direction d'un équipement municipal ou dans un espace vert à proximité pour sécuriser les aires de jeux durant les périodes de fortes fréquentation (mars à octobre)
- **De 17h50 à 18h30** : sécurisation de la sortie d'étude sur le point école habituel

Dans le même temps, nous veillerons à conserver et à élargir la plage horaire des sorties du mercredi (**de 11h10 à 11h50 puis de 13h10 à 13h50**).

En effet, partant du constat que la grande majorité des petits parisiens est inscrite à la cantine, une expérimentation avait été lancée lors de la rentrée scolaire précédente sur trois arrondissements (Centre, 9^e, 13^e). Ces derniers se sont portés volontaires pour modifier les horaires et élargir les missions des surveillants points écoles.

Une évaluation, avec prise en compte de l'avis des agents et des parents, a été conduite. Elle fait ressortir que, parmi les 770 parents interrogés, 61 % déclarent que ces nouveaux horaires correspondent mieux à leurs attentes. La sécurisation des traversées le midi (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) apparaît moins importante que celle de 18 h pour les parents. Néanmoins, la sécurisation des routes traversées le mercredi midi reste une attente. La présence continue des agents entre 17 h et 18 h pour rassurer ou permettre aux enfants d'avoir un interlocuteur en cas de besoin est perçue comme utile (79 %) et importante (74 %) par les parents.

Ces horaires moins fractionnés que les précédents, permettent en outre d'offrir des conditions de travail plus favorables aux agents qui y trouvent un avantage en terme d'organisation de leur vie personnelle. Ce progrès s'inscrit dans un effort global initié cette année par la Ville de Paris pour réduire la précarité de ces personnels vacataires, en permettant à ceux qui remplissent les conditions de devenir contractuels.